

Comité Départemental d'Action Sociale du 2 mai 2019

Compte Rendu

En réponse à notre liminaire intersyndicale, le président indique qu'il fait remonter les sujets d'ordres nationaux à la Direction Générale.

Les délégués **FO FINANCES 76** s'associent à la motion de soutien aux collègues des Douanes.

1. Présentation du Règlement Intérieur

S'agissant d'une nouvelle instance suite aux élections professionnelles, un nouveau règlement intérieur a été soumis au vote. Il a été voté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du 11 octobre 2018

Le PV du 11 octobre 2018 a été approuvé à l'unanimité.

3. Présentation de la nouvelle Direction Nationale des Gardes Côtes des Douanes

Un chargé de mission des Douanes nous a présenté ce nouveau service à compétences nationales. Ce service sera composé d'environ 65 agents dont une dizaine de contractuels et sera effectif au 1^{er} juillet 2019 au Havre.

Après un exposé très détaillé de ce nouveau service, les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé les incidences de cette création en termes d'Action Sociale.

Un coin repas de 50 m² sera dédié. Cependant, les crédits d'installation seront pris sur la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Action Sociale. Cela devrait être sans incidence sur les crédits locaux.

Dans le cadre de la restauration, plusieurs lieux de cantines ont été recherchés :

- la clinique des Ormeaux, mais non retenue car problème de logiciel caisse. Cependant les collègues pourront y manger pour la somme de 7€50.
- Le lycée Lecesne mais qui n'a pas de cantine pouvant accueillir des agents.

La solution retenue : l'octroi de titres restaurant (carte apétiz).

Le président s'est engagé à demander au secrétariat général l'abondement des crédits dans le cadre de la création de ce service avec 65 nouveaux agents pour bénéficier des actions sociales à compter du 1^{er}

juillet (sorties, arbres de Noël...). A suivre...

4. Point sur les travaux de la cité et impact sur l'AGRIA

Un point sur les travaux de la cité administrative est réalisé par un représentant de la politique immobilière de l'État.

Trois groupements d'entreprises ont fait acte de candidature pour réaliser les travaux de réhabilitation de la Cité Administrative, avec commencement des travaux prévu début 2020.

Les travaux de la cité se feront par phase en site occupé. Il a été acté que l'AGRIA continuerait à fonctionner le temps des travaux.

Concernant la situation financière de l'AGRIA, les résultats sont pour la deuxième année consécutive excédentaires malgré une baisse de la fréquentation continue.

Par conséquent, les délégués **FO FINANCES 76** renouvellent leur demande de réouverture de la cafétéria. Le président de l'AGRIA s'engage à étudier cette proposition.

En fonction des travaux, l'AGRIA adaptera son offre et le service pourrait être dégradé. L'Assemblée Générale de l'AGRIA se tiendra fin juin.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus sur la réalisation effective des travaux au vu des rapports publics de la Commission Immobilière de l'Etat.

En effet le rapport donne un avis favorable « **sous la réserve substantielle que le programme fonctionnel de l'appel d'offre intègre une capacité d'accueil cible en rapport avec le coût des travaux ainsi que les mesures conservatoires préservant la possibilité d'adapter les locaux aux besoins futurs des services et des usagers des services publics** ».

Concernant l'espace de restauration de l'AGRIA, il indique qu'en changeant les tables, il serait possible d'accueillir plus de rationnaires simultanément. Le nombre de rationnaires potentiels sera alors de 1 700 pour 1 300 aujourd'hui. A voir...

Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé le devenir des collègues du Centre Impôt Service (CIS).

Dès le 1^{er} septembre 2019, le Centre Impôt Service deviendra un centre de contact qui dépendra du département. Il a donc vocation à être rapatrié dans les locaux de la Cité. Le président a précisé qu'il ne viendrait qu'à la fin des travaux... sauf si leur venue peut se faire avant.

5. Orientations ministérielles Pour l'Action Sociale 2019

La note dégage trois axes :

- Adapter les prestations,
- Optimiser le fonctionnement des opérateurs associatifs,
- Analyser et améliorer l'action sociale.

Concernant les actions locales, deux axes sont à privilégier :

- Action commune avec la MGEFI sur les addictions, qui devrait se tenir en octobre prochain,
- Diagnostic de satisfaction sur l'Action Sociale. Sur le diagnostic, il a été rappelé que le poste d'assistant de délégation n'avait toujours pas été pourvu. Ces diagnostics prennent du temps. Faire sans

moyen...

De plus, à chaque sortie, la délégation mène une enquête de satisfaction. D'autant plus qu'une chargée de mission a été nommée au secrétariat général pour mener une réflexion sur ces sujets avec un rendu de copie pour juin 2019...

En réponse, le président a indiqué que deux personnes avaient postulé sur ce poste. Rappelons qu'en début d'année, deux postes étaient ouverts : un poste chorus et un poste chargé de délégation. Seul le poste chorus est resté. Avec un intérêt bien moindre semble-il !!!

6. Crédits d'Actions Locales 2019

Le budget est de 90 431 € avec une réserve budgétaire de 4 521 €. Le budget disponible est donc de 85 910 €. Nous avons demandé la levée immédiate de cette réserve qui ampute fortement l'action sociale dans notre département.

Une sortie est prévue pour les retraités au manège de Tilly à Evreux le 17 octobre comprenant le transport et le repas.

En prévision : la sortie à la Cité des sciences et la Japan expo.

Les actions mini-colos ont été abandonnées à l'unanimité en raison de leurs coûts (budget contraint) avec peu de participant en 2018 (13 enfants).

Important : le CDAS s'est prononcé pour la remise de jouets aux enfants jusqu'à 8 ans lors du spectacle de Noël. Au-dessus, ils auront un chèque cadeau.

Retour sur l'attribution de cartes cadeaux : sur 431 cartes cadeaux délivrées pour Noël 2018, seulement 203 utilisées. Lors de l'instauration de ces cartes cadeaux, les délégués **FO FINANCES 76** étaient intervenus sur la difficulté d'utilisation.

Concernant les cartes cadeaux 2018 : elles sont toujours valables. Utilisez-les. Sinon elles seront perdues.

Ces problèmes ont été rencontrés dans plusieurs délégations. Malgré les remontées, le marché national a été reconduit !!!

Au final, une action complémentaire a été retenue : une billetterie sur les Iles Chausey. Le tarif est de 21€50 pour les adultes à partir de 20 billets vendus avec une participation de 10 € du CAL. Cette action est votée à l'unanimité des organisations syndicales.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont voté l'abstention sur ce budget, pas contre les délégués de l'Action Sociale mais en raison de la baisse du budget impactant négativement l'Action Sociale dans le département.

Le prochain CDAS se tiendra le 4 juin prochain.

Vos délégués **FO FINANCES 76** au CDAS :

Sandrine LEFEBVRE, Perrine BRUYERE, Guillaume BEURIOT et Hervé PINEL

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :
ici